



Association Professionnelle des Financiers et Contrôleurs de Gestion

Union Économique et Monétaire de l'Ouest Africain

FICHE D'ADHESION

(Fiche Personnes Morales)

à remplir et à retourner à

M. Jean-Jacques ELLOYE, Coordonnateur Régional UEMOA : e-mail : jjelloye@2cm-services.net
copie à M Jérôme Assi AKE, Trésorier Général UEMOA : e-mail : ake.jerome@ivosep.net

Organisme ou Société : Sigle

BP..... TEL E.MAIL

Représentée par Mlle Mme M.

Nom et Prénoms :

Fonction :

e.mail Professionnel :

e.mail Privé :

Votre société est-elle une Entreprise Publique ? Oui Non

Votre société est-elle une filiale d'un Groupe privé ? Oui Non

Si oui : ... Quel est le nom du Groupe ?

Observations et Motivations :

Voudriez vous participer à la vie active de l'AP-FCG/ UEMOA : Oui Non

- Si OUI, indiquez votre motivation (ex. travaux en commissions ; CA)

- **Droit d'Adhésion** Personne Morale **500 000 FCFA**

(Perception unique et uniforme dans l'espace UEMOA dont 60% reversés à AP-FCG Nationale)

- **Cotisation annuelle** Personne Morale **200 000 FCFA** (A discrétion AP-FCG / Nationale)

Règlement : - par **chèque barré** à l'ordre de : **AP-FCG / UEMOA**

Banque des Dépôts du Trésor (ACCD) Agence Centrale – Abidjan

Compte N° CI650 01001 010445900007 69

NB : a) le **Droit d'Adhésion** est dû une seule fois, et il est uniforme dans tous les Etats de l'UEMOA. Il confère la qualité de **Membre Actif** ou **Membre Associé** de l'**Association Nationale**, qui est membre de plein droit à l'**AP-FCG/UEMOA**.

L'adhésion des personnes morales doit être entérinée par une personne pouvant engager la structure (*Directeur Général ou son représentant dûment mandaté, Directeur Financier et Comptable ou Directeur des Ressources Humaines*)

b) la **Cotisation Annuelle** est la principale ressource de l'Association.

c) le Conseil d'Administration peut, au besoin, lever des cotisations exceptionnelles, qui devraient être entérinées par l'Assemblée Générale.

Fait à le

Signature et Cachet